

*Mlan Marcel Touré*

## **LES DEFIS DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE L'ORAL DANS DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES DE LA VILLE D'ABIDJAN**

### **Résumé**

Cet article s'intéresse à la pratique de l'oral dans l'enseignement primaire en Côte d'Ivoire et plus spécifiquement dans la ville d'Abidjan. A partir de l'analyse des documents officiels, des observations de classe et des entretiens semi-directifs conduits auprès d'enseignants du primaire, cette étude a montré que les documents officiels de manière générale accordent une place de choix à la pratique de l'oral. Mais en situation de classe, l'expression orale se heurte à de nombreux obstacles qui mettent à mal son enseignement/apprentissage.

**Mots clés :** Expression orale, didactique du français, enseignement/apprentissage.

### **Abstract**

This article examines the oral practice in primary education in Côte d'Ivoire and more specifically in the city of Abidjan. From the analysis of official documents, class observations and semi-structured interviews conducted with primary school teachers, this study has shown that official documents in general give pride of place to the practice of oral. But in a classroom situation, oral expression comes up against many obstacles that hamper its teaching / learning.

**Keywords:** Oral expression, French didactics, teaching / learning.

## **Introduction**

En Afrique au sud du Sahara, l'école est confrontée à d'énormes difficultés qui mettent à mal son fonctionnement. Les problèmes qui minent le fonctionnement de cette institution font l'objet de nombreuses réflexions. Ces réflexions touchent d'une part les aspects pédagogiques et didactique (curricula, langue et méthodes d'enseignement) et d'autre part le volet structurel (gestion de ressources humaines et matérielles). La présente réflexion s'inscrit dans une dynamique didactique. Elle vise à apporter une contribution aux problèmes que suscitent la langue d'enseignement. En Côte d'Ivoire, l'école rime avec la langue française. Médium et matière d'enseignement, cette langue est le moteur du système éducatif. Son enseignement porte à la fois sur l'écrit et sur l'oral et a pour finalité de permettre aux apprenants d'acquérir un savoir, un savoir être et un savoir-faire. Comme l'affirme Cuq « le français donne également l'occasion d'acquérir le vocabulaire de la vie quotidienne(2003). A l'écrit, l'apprenant est entraîné à exprimer sa pensée sur un support papier à l'aide de graphies. A l'oral, l'expression de la pensée se fait par le biais de sons acoustiques transmis à l'aide de l'appareil phonatoire. Ce second volet de l'enseignement du français est aussi important que le premier car il contribue non seulement à l'enseignement/apprentissage de la langue française mais il est le moteur pour l'acquisition des autres disciplines. Malgré cette valeur, l'expression orale est confrontée à divers obstacles. Ces obstacles se perçoivent aussi au niveau des documents officiels qu'en situation de classe. Le but de cette étude est de rendre compte des problèmes auxquels se heurtent la pratique de l'oral. Cela reviendrait à répondre aux questions suivantes : Quelle place est réservée à l'expression orale dans les documents officiels ? En situation de classe, comment sont mises en usage les normes prescrites par les documents officiels ? Quels sont les problèmes qui freinent la pratique de l'oral en situation de classe et quel peut être l'impact de l'absence de l'oral sur le rendement des apprenants ?

### **1. Recension critique de l'étude**

La Côte d'Ivoire, à l'instar de plusieurs pays en Afrique au sud du Sahara est confronté à des problèmes éducatifs et ce depuis quelques décennies. Des travaux ont été effectués dans ce sens et portent le plus sur le volet structurel et les questions de curricula comme c'est le cas pour Kouamé qui revient sur la question du manque d'infrastructures

nécessaires à un enseignement de qualité et lève le voile sur le déphasage entre les normes prescrites et les réalités rencontrées sur le terrain. A ce propos il affirme « ...en Côte d'Ivoire il existe une inadéquation entre les buts poursuivis et les moyens utilisés et cette situation ne concerne pas que le seul enseignement des langues, mais l'ensemble du système éducatif à tous les niveaux »(2008). On peut noter avec lui que les défis sont à divers niveaux dans le système éducatif ivoirien. La présente étude se démarque des précédentes. Elle porte sur le rôle de la langue dans le processus d'enseignement en général et spécifiquement sur l'enseignement de l'oral dans des établissements primaires de la ville d'Abidjan. L'oral a longtemps été dominé par l'écrit au point où peu d'écrits portant sur les questions de l'expression orale existent.

Nonnon (1999) identifie trois perspectives d'études de l'oral en classe : la première appréhende l'oral par le biais des échanges verbaux quotidiens de la classe ; la seconde s'intéresse à l'oral pour apprendre dans toutes les disciplines scolaires ; le troisième fait de l'oral un objet explicite et autonome d'enseignement-apprentissage, et le situe comme un sous-volet de la discipline français à côté de la lecture, l'écriture, la grammaire et la littérature. Selon LE CUNFF Catherine «L'oral devrait surtout servir à communiquer, et à construire ensemble » (1999). Pour elle, la maîtrise de la langue orale est une des conditions pour une scolarité positive. L'oral est aussi selon elle une compétence transversale, utile à l'apprentissage des autres matières. La présente étude s'inscrit dans le champ de la didactique du français mais plus particulièrement la didactique de l'oral. Pour Verdelhan (2002), la didactique couvre le champ des pratiques scolaires ayant trait à l'enseignement de la langue française et de ses enjeux culturels qu'elle analyse et qu'elle veut orienter ou modifier. On peut noter à ce niveau que la didactique du français constitue un champ de réflexion dont l'objet est de mener des recherches et des interventions qui visent à influencer l'enseignement de la langue française et permettre aux apprenants du français une meilleure assimilation des savoirs enseignés.

Pour Schneuwly« l'essentiel, pour une didactique qui se pose la question du développement de l'expression orale, n'est pas de caractériser l'oral en général et le travail exclusif sur les aspects de surface de la parole, mais plutôt de connaître diverses pratiques

langagières orales et les rapports très variables qu'elles entretiennent avec l'écrit »(1998).

Pour DE Lizanne « la didactique de l'oral est encore en construction. Dans sa démarche, elle viserait à aplanir les difficultés liées à l'enseignement de l'oral » (2005). Ces difficultés sont dues au flou de la notion, à la volatilité de l'oral car il ne laisse pas de traces et à l'absence de critères fiables vu l'absence de tradition scolaire. Pour se faire, la didactique de l'oral doit construire un objet d'enseignement stable qui ne soit pas calqué sur l'écrit. Aussi elle ne doit pas empiéter sur l'expression de soi, l'identité profonde passant par la parole. Elle doit travailler le langage spontané, celui qui est inné et qui ne s'enseigne pas à l'école.

## **2. Cadre scientifique de l'étude**

### **2.1. Cadre théorique de l'étude**

Selon Nonnon (1999), il existe trois courants d'enseignement de l'oral : l'oral intégré aux disciplines, l'oral pour apprendre ou oral réflexif et l'oral par les genres. L'étude que nous menons s'inscrit à la fois dans le courant de l'oral intégré aux disciplines et dans celui de l'oral pour apprendre. L'oral intégré aux disciplines permet de réguler la communication et les échanges en milieu scolaire. Cet oral est donc transversal à toutes les disciplines enseignées. Pour cela il est doit être travaillé avec précision par l'enseignant de langue afin de servir aux autres disciplines scolaires.

L'oral pour apprendre, en ce qui le concerne est analysé comme un outil de réflexion cognitive. Il sert à amener les apprenants à prendre la parole à partir d'un sujet donné. Il leur permet donc d'extérioriser leurs idées à tout moment durant le processus d'enseignement apprentissage. Cet oral, dans sa démarche vise à développer chez les apprenants un esprit critique et à se construire progressivement.

L'oral par les genres vise l'autonomie chez l'apprenant. Il consiste à développer des aptitudes langagières à partir d'objets et contenus clairement définis. A de situations d'apprentissage conçues, l'apprenant doit être capable de poser des questions et échanger avec ses pairs et l'enseignant. Cette pratique, vu le grand nombre des apprenants est difficilement envisageable.

## **2.2. Méthodologie de la recherche**

Sous cet intitulé, nous présentons d'une part le champ de l'étude et l'échantillon et d'autre part les méthodes d'enquête dont nous avons fait usage dans le cadre de cette étude.

### ***1.2.1. Champ de l'étude et échantillon***

#### ***2.2.1.1. Champ de l'étude***

Nos enquêtes se sont déroulées dans la ville d'Abidjan. Dans cette ville, nous avons ciblé quatre communes. Ce sont d'une part les communes populaires d'Abobo et de Yopougon et d'autre part les communes de Cocody et de Marcory. Le choix de la ville d'Abidjan est lié au fait qu'elle est la ville la plus urbanisée et la plus industrialisée de la Côte d'Ivoire. Parallèlement, elle est la plus peuplée. Elle comptait plus de quatre millions d'habitants selon le recensement général de la population et de l'habitat en 2014. Ce fort peuplement de la ville n'est pas sans conséquence surtout au niveau de l'éducation où les structures sont vite débordées. Cette réalité est plus perceptible dans les établissements publics surtout dans les communes populaires comme celle d'Abobo et Yopougon.

#### ***2.2.1.2. Echantillon d'enquête***

Notre échantillon d'enquête est composé d'apprenants observés en situation de classe et d'enseignants interrogés dans quinze établissements de la ville d'Abidjan. Ces différentes données sont regroupées dans un tableau que nous présentons au point suivant.

### ***2.2. Méthodes d'enquêtes***

#### ***2.2.1. La recherche documentaire***

Pour cette étude, la recherche documentaire a consisté en l'analyse des programmes d'enseignement en vigueur dans l'enseignement au primaire et aussi les progressions auxquelles sont soumis les apprenants pour chaque niveau d'enseignement. Ainsi, nous avons observé d'une part la progression proposée par la direction de la pédagogie et de la formation continue et d'autre part celle définie dans le manuel au programme pour chaque niveau. Le but de cette démarche est de rendre compte de la place que réservent les instructions officielles à l'expression orale.

### 1.2.2. L'observation de classe

Pour comprendre le lien existant entre les normes prescrites et la réalité en situation de classe, nous avons eu à faire des observations de classes dans des établissements primaires (public et privé) de la ville d'Abidjan. C'est d'ailleurs ce que Perrenoud appelle respectivement « curriculum prescrit curriculum réel » (2002). Ainsi sur une période de cinq (05) mois, nous avons visité des classes où nous avons observé des apprenants en situation de classe. Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 1.

**Tableau 1: Récapitulatif des résultats des observations de classe**

Echantillon		Public	Privé	Totaux
Nombre d'établissements		11	4	15
Nombre de classes		60	10	70
Populations observées	Enseignants	60	10	70
	Elèves	4623	419	5042

Source : Enquête novembre-mars 2019

Les données présentées dans le tableau 1 montrent que nous avons plus d'apprenants dans les établissements publics que dans le privé avec une moyenne de soixante-dix sept (77) apprenants par salle de classe pour le public contre quarante-un (41) pour le privé.

### 1.2.3. L'entretien

Les entretiens se sont déroulés à la suite des observations de classe et il a été question à ce niveau d'échanges avec les enseignants de certaines classes visitées. L'entretien a porté sur quatre points, à savoir : la définition de la notion de l'oral, les méthodes d'enseignement de l'oral, les techniques d'évaluation de cette pratique et les obstacles auxquels se heurte son enseignement-apprentissage en classe.

**Tableau 2 : Récapitulatif de l'effectif des personnes interrogées**

Echantillon		Public	Privé	Totaux
Nombre d'établissements		11	4	15
Populations interviewées	Enseignants	39	11	50
	Elèves	00	00	00

Source : Enquête novembre-mars 2019

### 3. Résultats

L'analyse des données collectées dans le cadre de cette étude met en évidence trois défis majeurs à relever dans le cadre de l'enseignement/apprentissage de l'oral. Ce sont entre autres des défis structurels, les défis liés à l'enseignement de l'oral et les défis liés à l'évaluation de l'oral.

#### 3.1. Les défis d'ordre structurel

Pour Gérard Vigner (2002) soutient la thèse selon laquelle l'oral est un terme ambivalent qui désigne tout à la fois une situation d'échange entre deux interlocuteurs qui font face et coopèrent dans l'élaboration d'un discours. Ce discours est en perpétuel remaniement. L'oral, cette autre forme de la langue, dans sa force sonore, doté de priorités acoustiques particulières, met en jeu la perception auditive et les capacités articulatoires du sujet. Sur cette base, l'oral en situation de classe suppose un échange entre les apprenants et l'enseignant. Pourtant ces situations d'échange véritable sont rares. Cette rareté est due à deux facteurs.

D'abord la disposition des tables bancs dans la salle rend impossible à l'enseignant toute volonté de circuler dans les allées et suivre de près les apprenants. En effet, vu le grand nombre des apprenants et le manque de place, les tables bancs sont collés les uns aux autres. Certes la communication verbale ne nécessite pas que les deux interlocuteurs soient confondus. Mais en situation de classe, l'enseignant doit par moment se rapprocher des apprenants pour que la communication soit dynamique. Aussi, lorsque l'enseignant parvient à se rapprocher des apprenants, il arrive à contenir tous leurs mouvements et évite par la même occasion le bavardage. Dans le cas contraire, ce sont des menaces verbales et, le plus souvent, cela a un impact sur le déroulement du cours.

Ensuite les effectifs pléthoriques dans les classes constituent eux aussi un facteur déterminant dans l'enseignement/apprentissage de l'oral. En effet, l'effectif des apprenants dans les salles de classe est le premier obstacle à la pratique de l'expression orale en situation de classe. Pour les soixante-dix (70) classes visitées, on note dans l'ensemble une moyenne de soixante-onze (71) apprenants par salle de classe à la charge d'un seul enseignant. Les apprenants, pour la plupart, ont assis à trois sur un table-banc, à l'origine pour deux apprenants. Les échanges qu'on peut observer dans ce contexte sont de deux ordres : il s'agit

d'échanges entre apprenant ; ce qui favorise le bavardage. Ce bavardage occasionne le deuxième type d'échange qui, dans bien des cas, est loin d'être instructif. Il s'agit des efforts de l'enseignant pour maintenir l'ordre.

Aussi, notons-nous que dans les quartiers populaires de la ville d'Abidjan, la majorité des apprenants que l'on rencontre dans les établissements publics est issue de famille à faibles revenus. Ces apprenants, pour la grande majorité manquent de supports didactiques. Pour le cours préparatoire, les manuels sont doublés. L'enseignant(e) garde une partie de ces manuels pour les activités de classe et l'autre partie est conservée par les parents pour les révisions de l'apprenant une fois à la maison. Pour ce qui est des apprenants du niveau CE et CM, généralement les manuels sont sous la garde des apprenants. D'ailleurs, il n'y a que le manuel de lecture qui constitue le véritable outil de travail pour ces apprenants. Malheureusement ces apprenants, encore peu soucieux de l'importance de ces ouvrages, les détruisent avant la fin du premier trimestre de l'année scolaire. Les plus chanceux pourraient les voir renouveler sinon ils devront suivre avec le voisin si ce dernier a pu prendre soin du sien. Dans le cas contraire ces apprenants se retrouvent sans livre de lecture. On a pu observer dans les classes visitées que de nombreux apprenants n'avaient pas d'outils de travail. En pareille circonstance, ils ne peuvent que troubler le cours.

Ces différentes situations évoquées mettent en mal la pratique de l'oral en situation de classe. Les avis des enseignants lorsqu'on demande à savoir les obstacles qu'ils rencontrent dans l'enseignement de l'oral sont sans ambiguïté. Près des deux tiers des enseignants soit 64% voient les effectifs pléthoriques comme un frein à la pratique de l'oral au primaire. Les 36% restants, certes ils n'affirment pas être confrontés à des obstacles mais appréhendent autrement la question de l'expression orale en situation de classe au primaire. Pour eux, l'oral se construit de manière innée et est continue. Il se pratique entre condisciples et aussi pendant les cours de grammaire, vocabulaire et autres. On peut comprendre des dires de ces enseignants que l'oral ne s'enseigne pas mais les habilités s'installent automatiquement. Cette manière de voir les choses est bien loin de la réalité car, au cours élémentaire, les sous disciplines de l'enseignement de la langue française ne sont pas encore au programme. Il est donc évident qu'il existe un véritable problème lorsqu'on parle d'expression orale au cycle primaire.



Il faut aussi ajouter que les plus courageux et amoureux du métier minimisent ce handicap et travaillent avec les apprenants les plus accessibles c'est-à-dire ceux assis aux premiers bancs. C'est surtout le cas pour les apprenants au cours préparatoire (CP). Dans d'autres situations notamment au cours élémentaire et moyen, les enseignants abandonnent carrément l'expression orale au profit de la composante écrite de la langue qui porte sur les notions de grammaire, orthographe, conjugaison et autres. Les insuffisances observées à ce niveau peuvent être analysées comme relevant de facteurs structurels.

### 3.2. Les défis d'ordre pédagogique

L'expression orale, de manière générale est l'une des nécessités de la vie quotidienne. A l'école, elle permet à l'apprenant d'échanger avec l'enseignant et ou avec un condisciple sur un sujet donné. Selon Vanoye, Francis et al « l'oral s'enseigne désormais de l'école élémentaire à l'université [...] L'aptitude à communiquer oralement est un objectif d'enseignement revendiqué par la plupart des programmes officiels » (1981). L'expression orale est naturellement transversale à tous les niveaux de l'enseignement primaire. En effet, la langue française étant la langue d'enseignement en Côte d'Ivoire, sa dimension orale est indispensable à l'enseignement des autres matières au programme au cycle primaire. Ce statut lui confère un rôle essentiel qui, du reste, est confirmé par les programmes d'enseignement. En effet, la première compétence disciplinaire dans les programmes d'enseignement est entièrement consacrée à la communication orale<sup>1</sup>. Selon cette compétence, la communication orale sous-entend un échange aisé et clair au travers duquel l'on partage avec un ou plusieurs interlocuteurs des idées, des sentiments, des points de vue et des informations. Pour le faire, l'école dotera l'élève de moyens linguistiques et grammaticaux appropriés. On comprend ici que la communication orale est au centre des préoccupations des programmes d'enseignement au cycle primaire. Pourtant ces programmes ne définissent pas clairement la méthode d'enseignement de l'expression orale. De plus, ils ne prennent pas en compte les réalités liées au contexte d'enseignement que sont l'effectif constamment en croissance dans les salles de classes. Ils ne prennent pas en compte non plus les répertoires verbaux des apprenants. Pourtant l'enseignement se

---

<sup>1</sup> Programme d'enseignement Approche par Compétence (APC) Ministère de l'Education Nationale

déroulant dans un contexte plurilingue, les apprenants ont parfois des langues premières différentes de la langue d'enseignement qui reste le français normé. L'interprétation et la gestion de ces facteurs non définis par les programmes restent à l'appréciation des enseignants. Il est évident que dans ces circonstances il est difficile pour l'enseignant d'atteindre les objectifs spécifiques fixés par les programmes scolaires c'est à-dire amener l'apprenant à échanger oralement en français et ce avec aisance et clarté. Il est évident que les apprenants dans la classe échangent mais ces échanges sont le plus souvent entre pairs. La langue de communication dans ce cas est rarement le français normatif. De plus, la clarté et l'aisance ne sont pas analysables d'autant plus que la plupart des fois l'enseignant(e) qui guide ce processus n'est pas à même de tout corriger.

Pour ce qui est de la définition de la notion de l'oral les personnes interrogées donnent des avis qui convergent. L'oral est un moyen d'échange entre au moins deux personnes et en contexte scolaire cet oral permet à l'apprenant de se construire en extériorisant sa pensée. Les différents recueillis à ce niveau sont organisés dans le tableau avec les pourcentages y afférant.

**Tableau 3 : Avis des enseignants sur la notion de l'expression orale**

Items		Fréquences
Avis1	L'oral est la traduction de la pensée ou des sentiments de l'élève	26 %
Avis2	L'expression orale c'est parler sans écrire.	20 %
Avis3	L'expression orale comme moyen d'expression aisée.	16 %
Avis4	L'expression orale, base de l'enrichissement du vocabulaire.	28 %
Avis5	L'expression orale, moyen d'échange verbal entre élèves et enseignant ou entre élèves.	10 %

*Source : Enquête novembre-mars 2019*

A travers ces réponses de quelques enseignants, on peut comprendre que le problème de l'oral en classe primaire n'est pas lié à une méconnaissance de l'activité. Ils partagent tous l'idée selon laquelle l'expression orale est une sous discipline du français enseigné et qu'elle constitue un volet essentiel dans la formation de l'apprenant. L'analyse

des programmes d'enseignement vient compléter cette perception des enseignants. Pour ce qui est du cours préparatoire (CP), on note que l'enseignement du français repose sur la communication orale.

Cet enseignement porte sur l'acquisition de l'intonation, la justesse des mots et l'originalité des structures. Elle se matérialise par la lecture, les chants, la poésie et la répétition des séquences produites par l'enseignant(e).<sup>2</sup>

Pour ce qui est du cours élémentaire (CE), on retient que l'élève découvre le fonctionnement de la langue à travers les sous-disciplines que sont le vocabulaire, l'orthographe, la grammaire et conjugaison. A travers ces activités, l'apprenant acquiert des outils qu'il devra ensuite utiliser pour la production d'énoncés oraux et écrits pour donner son point de vue sur des sujets divers<sup>3</sup>. L'analyse de cette séquence fait penser que l'écrit précède l'oral. En effet, tel que mentionnée, l'acquisition des outils nécessaires à la pratique de l'oral dépend de l'écrit car les sous-disciplines de la langue française qui précèdent l'activité orale ne sont pas des images à commenter mais plutôt des textes. L'expression orale devient difficile car elle est réduite à la lecture.

Au cours moyen (CM), au moment où l'apprenant est en fin de cycle primaire, il s'agit pour lui d'utiliser dans une démarche plus dynamique les acquis des sous-disciplines sur cités pour lire et produire des textes de divers types. Encore à ce niveau, l'oral se résume à la lecture. Il est encore évident à ce niveau que certains apprenants échappent à la prise de parole. L'analyse que nous faisons de cette situation est qu'au-delà du cours préparatoire, l'oral se dégrade progressivement et s'assimile à l'écrit. Cette place que lui accordent les programmes d'enseignement est en réalité apparente. L'oral est certes présent en classe mais reste étroitement lié à l'écrit. On peut retenir avec Nonnon « la pratique de l'oral connaît des variations selon les locuteurs et les contextes dans lesquels il est pratiqué. Aussi, il existe une forme d'interdépendance entre l'oral et l'écrit » (2000). C'est aussi l'avis de Joaquim Dolz et Bernard Schneuwly pour qui « le seul oral qui s'enseigne est dès lors celui qui est nécessairement lié à l'écrit » (1997). Il existe donc un lien étroit entre l'oral et l'écrit. De plus l'on a de la peine à les dissocier. Cette idée se perçoit également dans les avis des enseignants que nous

---

<sup>2</sup> Opcit Page 9

<sup>3</sup> Idem

avons interrogés sur les contenus d'un cours d'expression orale. Des réponses de ces enseignants, on retient qu'il n'existe pas de base définie pour dispenser un cours d'expression orale au primaire. Les avis des enseignants sur cette question se résument dans le tableau qui suit.

**Tableau 4 : Avis des enseignants sur le contenu du cours de l'expression orale**

Items		Fréquences
Avis1	L'expression orale s'assimile à la lecture	22 %
Avis2	Le cours d'expression orale est lié à un thème de la vie	18 %
Avis3	Le thème du cours d'expression orale dépend du niveau de l'apprenant	40 %
Avis4	Le choix du thème est à l'initiative de l'enseignant	20 %

Source : *Enquête novembre-mars 2019*

Pour cette question, la diversité d'opinions peut dans certaines situations être analysée comme une richesse car utile à la formation des apprenants. Dans notre cas, nous pensons qu'elle traduit plutôt des insuffisances. En effet pour le même système éducatif, il devrait avoir une convergence de points de vue. Certes, le niveau n'est pas le même pour tous les apprenants mais tous s'inscrivent dans un programme commun. Il devrait pour cela, avoir un point commun dans les avis des enseignants interrogés. Mais ce n'est pas le cas ici. On peut interpréter cette situation comme le non-respect des programmes d'enseignement en vigueur. A suivre de près, on dirait que ce non-respect est dans bien des cas indépendant de la volonté de l'enseignant mais dû plutôt aux réalités contextuelles (manque de supports didactiques des apprenants, effectifs pléthoriques...).

### 3.3. Les défis liés à l'évaluation de l'oral

Toute situation d'enseignement/apprentissage en contexte scolaire nécessite une évaluation. Cette dernière tient son sens dans la mesure où elle permet à l'enseignant de vérifier les acquis des apprenants et au besoin de faire des remédiations. L'expression orale qui constitue une matière enseignée en part entière doit être aussi évaluée. Pourtant cette étape reste pour de moins un sujet tabou. L'idée est de savoir sur quoi doit porter l'évaluation de l'oral et comment se fait-t-elle au cycle primaire?

Au sujet des critères d'évaluation de l'oral, Tagliante Christine soutient l'idée selon laquelle « l'évaluation repose sur deux paramètres qui sont d'une part l'attitude, la voix, le regard qui représentent la forme et d'autre part, l'idée, le langage et la structure qui représentent le fond »(1994). Le respect de ces paramètres au cours de l'évaluation n'est pas chose aisée dans le cas des établissements que nous avons visité t ce, pour deux raisons.

La première de ces raisons est le grand nombre des apprenants à la charge de l'enseignant. En effet, nous avons pu constater au cours de nos enquêtes que les effectifs pléthoriques constituent l'obstacle majeur à l'évaluation de l'oral. En réalité, l'oral constitue pour de nombreux apprenants un moment de détente surtout lorsque le sujet de conversation fait partie de leur quotidien. Malheureusement l'enseignant arrive rarement à satisfaire la demande de parole que manifestent les apprenants parce que tenu la plupart des fois par le temps.

La seconde raison est relative au type d'élèves en face de qui se trouve l'enseignant. En effet, bien que nous soyons en zone urbaine, il arrive des situations où des apprenants ne découvrent la langue d'enseignement qu'au contact de l'école. Pour ceux qui ont des connaissances sur la langue, c'est généralement des formes loin de la norme. Dans tous les deux cas, prendre la parole est pour l'apprenant un réel problème. Or ce n'est que par la parole que l'enseignant pourra l'évaluer. C'est cette réalité que laisse entendre Suffys pour qui « l'oral plonge celui qui parle dans l'immédiat et l'instantané. Tout se passe en direct, très souvent en urgence »(2000). Certains apprenants hésitent donc à prendre la parole. Dans certaines situations, malgré leur réticence, l'enseignant leur donne la parole et insiste pour les sortir de leur torpeur et timidité. Dans ce cas, généralement l'enseignant se retrouve seul à parler en faisant des manipulations pour amener l'apprenant à extérioriser sa pensée. C'est ce qu'on retient de cet échange entre un enseignant et l'apprenant d'une classe de CE1.

*E23 : Alain, quelle tenue vois-tu ici ?*

*Alain : reste silencieux*

*E23 : Quel habit tu vois ?*

*Alain : Je...*

*E23 : Je quoi ?tu vois quel habit ?mais parle keh*

*Alain : Je vois chemise*

*E23 : Tu vois quoi ?*

*Alain : Chemise*

*E23 : On dit je vois une chemise. Répète*

*Alain : On dit je vois une chemise*

*E23 : Non ! Je vois une chemise*

*Alain : Je vois une chemise*

Cet échange entre l'enseignant et l'apprenant porte sur la tenue vestimentaire qui, du reste, est un thème d'expression orale en classe de CE2. A travers cette séquence, on observe que sur les douze répliques que compte ce dialogue, seulement un tiers revient à l'apprenant et sur ce tiers, il y a deux répliques où il répète les propos de l'enseignant. Au-delà des erreurs syntaxiques et grammaticales, il faut noter que le temps de parole de l'apprenant est insignifiant face à l'enseignant. Ce déséquilibre peut sembler normal du moment où l'enseignant est l'expert du groupe et est celui qui maîtrise la langue. Mais en réalité il traduit aussi les problèmes que l'apprenant a à prendre la parole.

En effet l'apprenant hésite à parler soit parce qu'il manque d'outils linguistiques comme c'est le cas lorsqu'il dit : *je vois chemise* au lieu de « je vois une chemise » ou parce qu'il a peur de se tromper comme lorsqu'il répète littéralement ce que dit l'enseignant. « *On dit je vois une chemise* ».

Dans tous les cas, il est difficile pour l'enseignant de l'évaluer car il parle peu et ce qu'il dit est loin des critères d'évaluation normative. L'enseignant domine logiquement les conversations et les apprenants se contentent des répétitions. Alors que pour être évalué, les apprenants doivent produire de nouvelles séquences qui illustrent leur progression et leur maîtrise de la langue.

Face à cette situation, on est tenté de demander aux enseignants comment est-ce qu'ils font l'évaluation de l'oral ? Les éléments de réponses que l'on obtient à cette question montrent que pour les enseignants, l'important n'est pas toujours la production de nouvelles séquences. En réalité les enseignants arrivent toujours à évaluer les apprenants même lorsqu'ils répètent simplement des séquences. Les critères recherchés comme l'indiquent ces réponses sont la diction,

l'assurance que l'apprenant a lorsqu'il prend la parole et la syntaxe que laissent apparaître ses propos.

*Tableau 5 : Récapitulatif des techniques de l'évaluation de l'oral*

Items		Fréquences
E1	Evaluation de la diction	36 %
E2	La maîtrise de soi lors de l'expression orale	24 %
E3	Evaluation de la syntaxe et la cohérence des idées	40 %

*Source : Enquête novembre-mars 2019*

Dans ces réponses d'enseignants, des efforts pour évaluer oralement les apprenants sont à noter. Chaque enseignant a ses critères d'évaluation comme on peut l'observer à travers les fréquences résumées dans le tableau. Ces différents critères d'évaluation sont partagés par les enseignants à degrés variables. On peut à ce niveau noter comme c'est le cas lorsqu'il s'agit de l'enseignement de l'oral que les méthodes utilisées par les enseignants pour vérifier les acquis des apprenants varient d'un enseignant à un autre. Ces différences qui, pour la plupart, sont encore dues aux contextes traduisent également des insuffisances. En effet, on comprend que les enseignants qui sont tous issus des centres de formation et d'animation pédagogique (CAFoP) savent comment mener un cours en situation de classe. Mais face aux réalités du terrain, ils se sentent obligés de faire fi de certaines normes édictées par les programmes officiels. Pour les programmes officiels, l'apprenant, en fonction de son niveau, doit être capable de converser avec autrui sur un sujet quelconque. Pour y parvenir, il doit avoir été doté au préalable d'outils linguistiques nécessaires relatifs à son niveau. L'enseignant, s'il essaie de le faire, il faut cependant noter que vu le nombre d'apprenants à sa charge, il lui est impossible de doter chaque apprenant de ces outils linguistiques. Un bon nombre d'apprenants échappent à la prise de parole en classe. Ainsi, ils trainent les lacunes d'un niveau d'étude à un niveau suivant et ainsi de suite. La résultante de cette situation est que des apprenants se retrouvent en fin de cycle avec des insuffisances qui laissent planer le doute sur leur niveau véritable au moment où ils entrent au collège.

#### 4. Discussion

Le but de cette réflexion a été de rendre compte du déroulement du cours d'expression orale dans certains établissements publics de la ville d'Abidjan. En effet, pour un même système d'éducation, l'apprentissage peut-être plus simple si l'on apprend tous de la même façon. En Côte d'Ivoire, c'est loin d'être le cas. Des différences existent d'une part entre les établissements privés et publics et d'autre part entre les établissements publics eux-mêmes. Ces différences s'observent aussi bien sur le plan structurel (effectifs pléthoriques dus aux insuffisances de salles et absences de supports didactiques) qu'au niveau des méthodes d'enseignement (usage de la langue d'enseignement et répertoires verbaux des apprenants).

Dans la plupart des établissements ciblés, la communication entre l'enseignant et les apprenants n'est pas toujours suffisante pour favoriser la progression des apprenants. Elle est littéralement dominée par l'enseignant qui est celui qui maîtrise le plus la langue. Aussi, face au mutisme des apprenants lorsqu'il pose les questions, l'enseignant est tenu de faire des manipulations de tout genre pour finalement obtenir un *oui* ou un *non* de la part de l'apprenant interrogé. A suivre de près, l'enseignant mène seul le cours d'expression orale qui est pourtant réservé à la construction de la parole chez les écoliers. L'installation des habiletés relatives à la pratique de l'oral doit se faire avec l'implication des apprenants d'autant plus que l'approche par compétence, la méthode d'enseignement en vigueur accorde une place importante aux apprenants en ce qui concerne la construction du savoir. Les bandes dessinées ou images sont aussi et surtout une source d'appropriation du français pour les écoliers. En effet, durant le temps qu'a duré nos observations de classes, les cours auxquels nous avons assistés nous permettent de noter que les bandes dessinées et autres images utilisées comme support de cours entraînent beaucoup plus d'engouement du côté des apprenants. On a pu constater une implication totale et marquée des apprenants dans les classes (CP1 et CP2) observées au privé catholique. Dans une classe de CP1 A par exemple, sur 131 échanges verbaux entre l'enseignant et les apprenants que nous avons pu relever, il y a 102 échanges qui ont eu lieu lors d'un cours qui utilisait comme support la bande dessinée. Cette bande dessinée présente une fille malade que sa mère conduit dans un centre de santé. Lors de ce cours, la maitresse présente la scène en jouant à la fois le rôle de la mère et de la fille. Cette présentation a occasionné 13 échanges. Lorsque la maitresse donne la parole aux écoliers, ceux-ci



parlent 40 fois contre 49 fois pour la maitresse qui distribue la parole, corrige quand la réponse est inexacte ou renforce quand celle-ci est bonne.

De manière pratique, l'enseignant doit pouvoir faire usage de supports didactiques qui obligent l'apprenant à mettre en évidence son esprit de créativité. Il s'agit à ce niveau de la variation des supports de cours qui favorisent la communication. L'on pourrait éviter à ce moment la répétition formelle de séquences qui, dans un premier temps, peut donner l'impression d'une progression de l'apprenant alors qu'en réalité elle traduit une situation où l'apprenant ayant mémorisé la séquence n'éprouve aucune peine à la réciter. La pratique de l'oral doit être pour l'apprenant une occasion pour étoffer son vocabulaire. On peut lire à ce sujet avec Elisabeth Guimbretiere « dans l'apprentissage de l'oral, l'important n'est pas d'apprendre un mot, un groupe de mots ou une structure syntaxique mais de bien distinguer et de s'approprier la forme locale dans laquelle se coulent ces mots »(1994). L'apprenant doit, selon son niveau avoir la possibilité de produire une séquence qui traduit non seulement son état d'esprit mais aussi et surtout son niveau de progression. Les apprenants restent repliés sur eux-mêmes et attendent l'ordre de la maîtresse ou du maître pour recopier le résumé de la leçon. Cela est contreproductif et a un impact sur l'acquisition des connaissances, et entrave donc l'apprentissage.

## Conclusion

L'oral, bien que constituant une production langagière quotidienne, reste obscur, mal considéré et fait peu l'objet d'un véritable enseignement. Il est considéré comme insaisissable et éphémère. Pour cela, face à l'écrit, il bénéficie d'une image négative. Pourtant dans bien des cas il lui sert de support. L'enseignement/apprentissage de l'oral reste dans l'ensemble une pratique difficile à cerner. Le but de cette réflexion est de valoriser la notion de l'oral en exposant les maux qui minent son enseignement/apprentissage. Aussi, il s'agit de montrer que l'acquisition de compétence de communication doit constituer, indépendamment de l'écrit, un objectif à part entière en classe. Ainsi, on note que les programmes d'enseignement au cycle primaire en Côte d'Ivoire accordent une place de choix à la pratique de l'oral. Malgré cet intérêt, de nombreux défis restent à relever au niveau de la mise en œuvre des normes prescrites lorsqu'on se retrouve en situation de classe. Dans les établissements publics de la ville d'Abidjan, plusieurs facteurs mettent à mal l'enseignement/apprentissage de l'expression

orale. Dans les établissements visités, nous relevons des difficultés rencontrées par les enseignants. Ces difficultés sont liées d'une part aux méthodes d'enseignement et d'autre part aux techniques d'évaluation de l'activité. Ces situations ne sont pas sans conséquences pour les apprenants d'autant plus que l'oral constitue une pièce maîtresse dans la formation des apprenants surtout au niveau primaire où s'acquièrent les bases de la communication orale. Lorsque l'apprenant n'arrive pas à comprendre son locuteur (l'enseignant), il devient anxieux et angoissé. L'oral, parce qu'il est transversal à l'activité scolaire, sa maîtrise est essentielle à une scolarité réussie. Sa pratique doit être effective et efficace.

### Références bibliographiques

Cuq, J.P et Isabelle Gruca, (2003). *Cours de didactique de français langue étrangère et second*. Paris, Pug.

DE Lizanne, L. (2005) Colloque Acquis et nouvelles avancées de la recherche en didactique de l'oral : pour une innovation durable Congrès de l'ACFAS 11 Mai, Québec.

Dolz, J et Schneuwly, B. (1998). *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*. Paris, ESF.

Guimbretiere, E (1994). *Phonétique et enseignement de l'oral*, Didier/Hatier. GADET, Françoise (1996) *Le français ordinaire*. Paris : Armand colin.

Halté, J-F et Rispaïl M. (2005). *L'oral dans la classe (compétences, enseignement, activités)*. Paris : l'Harmattan.

Kouame K. J.-M. (2008). « Les défis de l'enseignement et de l'apprentissage du français en Côte d'Ivoire » in *Travaux de Didactique du Français* Montpellier Université Paul-Valéry : PULM Langue Étrangère n°58, pp.13-23.

LE CUNFF C. et Jourdain P. (1999) : *Enseigner l'oral à l'école primaire*. Paris : Hachette Éducation.

Nonnon, E (1999) « L'enseignement de l'oral et les interactions verbales en classe : champs de référence et problématiques. Aperçu des ressources en langue française », in *Revue Française de Pédagogie*, n°129, pp 87-131.

Nonnon, E (2000) : « La parole en classe et l'enseignement de l'oral : champs de référence, problématiques, questions à la formation », in *Recherches*, 33, Presses de l'université Charles-de-Gaulle Lille3, p 75-90.

Perrenoud, Ph. (2002). « Les conceptions changeantes du curriculum prescrit : hypothèses », in *Educateur*. Numéro spécial Un siècle d'éducation en Suisse romande n° 1, 48-52.

Suffys, S (2000) : « Un oral, des « oraux », et autres voies orales » in *Recherches*, 33, Presse de l'université Charles-de-Gaulle, Lille3, p29-59.

Tagliante, C (1994). *Techniques de classe, la classe de langue*. Paris, Clé international.

Vanoye, F et al. (1981). *Pratiques de l'oral. Ecoute, communication sociale, jeu théâtral*. Paris : Armand-colin.

Verdelhan-Bourgade, M. (2002). *Le français de scolarisation, pour une didactique réalisée*. Paris : PUF.

Vigner, G (2002). «Quelle originalité spécifique dans un enseignement du français langue seconde ? » in *Le FLS apprentissage et curriculum*, Maisonneuve et Larose. PP. 52-55

